



vosre journal

# L'Esplanade



Vous avez la compétence, on vous doit l'information

4 juillet 2001

n° 10

## L'ESSENTIEL

### Des lendemains qui déchantent

A quelques jours du départ en vacance, nombreux sont les salariés qui s'interrogent sur leur avenir. Tous ont la sensation qu'un vrai tournant se prépare, sans parvenir à y retrouver leur place.

Bien sûr ils constatent une fois de plus que la négociation salariale est au point mort, qu'on se contente de colmater les brèches, qu'on arrose certains cadres plutôt que d'autres, qu'on tente de calmer les exaspérations par des demi-mesures transitoires... qui ne résolvent pas le problème posé par la perte du pouvoir d'achat d'une large majorité du personnel.

Mais ce qui inquiète plus profondément les salariés, ce sont les conditions de mise en œuvre du numérique terrestre. Annoncé avec tambours et trompettes, il n'aura ni l'ampleur ni la vigueur nécessaire pour inscrire l'entreprise dans une véritable dynamique de service public.

La CGT a toujours considéré que ce projet était vital pour l'entreprise et elle dénonce le manque d'ambition des pouvoirs publics et de la direction.

La dotation budgétaire minimaliste (1 milliard de francs alors que nos voisins britanniques et allemands ont investi quatre fois plus), non pluriannuelle, laisse présager un nouveau périmètre économique de la télévision régionale largement dévolu aux intérêts privés.

Elle entraînera aussi un plan d'économies drastique pour assurer l'autofinancement du projet. Le plan Anapurna de « modernisation de la gestion » (gains de productivité et économies à tous les étages) fixe ainsi l'objectif de 30 Millions d'euros (200 millions de francs) d'économie par an sur cinq ans...

Alors, dans ces conditions, compte-tenu des dangers qui se précisent (convention collective, avenir de la filière production, politique d'externalisation), il sera bon de mettre à profit le temps des vacances pour répondre à cette question : « combien de temps la paix sociale sera-t-elle encore possible ? »

Par Marc Chauvelot et Michel Barre

## ■ Quelle dynamique salariale à France 3 ?

Après trois ans de gel des augmentations générales, le cadrage pour 2001 est attendu avec impatience par les salariés de France 3.

La dégradation du pouvoir d'achat, c'est bien ce qui est en jeu derrière les négociations en cours sur les grilles d'expertise, les pigistes et les cachetiers et les revendications qui s'expriment dans des secteurs de plus en plus nombreux de l'entreprise. (suite Page 3)

## ■ TNR Ouest : et si la montagne accouchait d'une souris ?

Octobre 2000, la direction régionale annonce la création d'une chaîne régionale de plein exercice préfigurant les futures télévisions numériques hertziennes.

C'est une réponse implicite au lancement de la première chaîne régionale à Lorient, TV Breizh, par TF1 et Murdoch en septembre 2000. (suite Page 4)

## ■ Lettre aux cadres

La productivité, tel est le maître-mot. Ce mot provient du monde économique, pas du monde social ni du monde politique. Ce mot a-t-il toujours une valeur positive? Les cellules cancéreuses sont extrêmement productives; est-ce un bien pour le corps qui les accueille ?

Aujourd'hui, la productivité demandée au personnel de France 3, c'est l'abandon des métiers par les techniciens au profit des journalistes-rapporteurs d'images-monteurs-desumeurs, etc., les nouveaux factotum de la communication. (suite Page 3)

## CONTRE-CHAMPS

**Interview de Pierre LEVY, Directeur du mensuel Bastille République Nation, journal qui traite des problèmes liés à l'intégration européenne et qui se définit comme radicalement "eurocritique"**

**L'Esplanade : La télévision publique remplit-elle toujours son rôle d'information, d'éducation et de distraction ?**

**Pierre Levy :**

Dans les missions assignées au service public de télévision, il y avait cette ambition d'informer qui ne s'est pas évanouie aujourd'hui.

La période giscardienne a été un tournant décisif avec l'éclatement en plusieurs sociétés de télévision. Le libéralisme était en marche et la télévision devenait une marchandise comme une autre. Cet éclatement a été le point de départ d'une dérive qui s'est accélérée ensuite avec la privatisation de TF1.

Ce processus a sa logique propre, une logique marchande, considérant le téléspectateur non plus comme un citoyen mais comme un consommateur alimentant les chiffres de l'audimat.

Suite p. 6

**A lire :** ♦ L'Echo des régions p.2 ♦ ITW imaginaire du député Le Guen p.5 ♦ Le petit coin du NTH p.5 ♦ Iris en Bref p.5 ♦ Vu de Paris p.6

**L'été tout doit disparaître****[VANVES]**

Selon la Direction, Paris se vide au mois d'août. Elle décide donc de fermer la locale parisienne mais parallèlement celle de Tours reste en activité. Cette ville serait-elle épargnée par l'exode aoûtien, ou alors les parisiens auraient-ils choisi de bronzer cet été en Touraine ?

Ne riez pas, ce sont les arguments à peine voilés que la Direction emploie pour se justifier. Mais comment cette dernière, toute honte bue, pourrait-elle expliquer l'inscription de ces mesures dans un plan drastique de 400 Millions de Francs et de redéploiement ?

**Des exclus à France 3 Sud, c'est possible [TOULOUSE]**

Vous lisez bien. Des exclus de fin de mois, qui ne paieront pas leur loyer ni leurs factures, ni la cantine de leurs enfants... Voici la recette : contractez une longue maladie, ou soyez victime d'un accident. Une fois réduit à l'impuissance, confiez votre dossier médical à Peiade ou à Pampa. Attendez... Laissez réduire... Dans un premier temps, vous allez percevoir plus qu'il ne vous est dû. Quand vous serez passé à mi traitement, votre mutuelle refusera d'assumer sa part complémentaire au vu de ce trop perçu. Votre employeur pourra dès lors commencer le glaçage du gâteau, car après avoir moult fois compté et recompté vos revenus, il conclura lui aussi au trop perçu et ne vous versera rien. C'est ainsi que l'on peut facilement obtenir un plat maigre, lequel, en langage populaire s'appelle la paye à zéro, d'autant plus amusant à réaliser qu'il est formellement interdit.. Au bout du compte, le plat que vous dégusterez sera aussi sec que vos finances. Quant aux responsables de votre situation, ils sont à peu près imperméables à ce sentiment commun et banal qui s'appelle la honte.

**"Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ou de réussir pour persévérer"****[LYON]**

M. Roger GICQUEL, Directeur régional de renom à France 3 Rhône Alpes Auvergne se référerait sans nul doute à cet adage pour propulser son projet d'externalisation du poste de médecin du travail. Après s'être mis à dos (si ce n'était déjà fait), élus et syndicats, après plusieurs CE avec suspension de séance, avis négatif et motion, M. Roger GICQUEL était contraint de faire amende honorable et d'acter l'embauche d'un médecin à quart temps à Lyon. A l'adage, nous préférons lui soumettre la maxime "il ne faut pas prendre ses vessies pour des lanternes", sinon les doigts de nouveau il se brûlera et funeste projet à la trappe passera.

**Encore une victime de la part variable****[LILLE]**

La veille de Pentecôte. Pour rattraper un "loupé" de planification sur un sujet prévisible, le chef de centre avertit les monteurs qu'il faudra assurer un montage à Paris le lendemain.

Aucun monteur n'étant disponible au pied levé, le chef de centre, (ex secrétaire de CE), fait monter la pression. Il y voit une cause de rupture de contrat de travail ! Rien que ça ! Encore une victime de la part variable..

**Mazette !****[MARSEILLE]**

Malgré un ordre du jour très chargé, il aura fallu 1h15 d'explications pour dégager 500.000 Francs de salaire pour un coordinateur d'antenne. Pour l'info, il est bien connu "quand on aime, on ne compte pas". Et dans la foulée, l'administrateur

annonce 200 jours de moins travaillés pour la vidéo-mobile. Pour la production, il est bien connu "qui aime bien châtie bien". Voilà un joli coup de pouce dans la balance.

Ce CE du 11 juin se terminait tard le soir avec un directeur épuisé qui en avait vraiment plein le dos, ce qui n'arrangeait pas son lumbago du jour. Le lendemain, son état de santé ne lui permettait que de faire un compte-rendu succinct du CE, dans lequel il oubliait de dire qu'il avait été sanctionné par les élus de 2 motions et de 2 avis défavorables.

**Quand la direction mobilise pour la grève [NICE]**

22 Mai 2001, journée de mobilisation nationale de la CGT à l'occasion du débat sur le projet de loi sur la modernisation sociale à l'Assemblée Nationale. A Marseille le journal ne peut être diffusé, alors la direction régionale décide de diffuser le journal de Nice en y intégrant 2 sujets de Marseille.

Protestation du personnel de Nice, la direction fait alors pression, une AG est organisée, la grève y est décidée.

Résultat : aucun journal ne sera diffusé à France 3 Méditerranée Côte d'Azur.

Quand on pense que cette même direction accuse la CGT d'être des agitateurs de grève !

**Cantine patronale****[MARSEILLE]**

On nous demande de signaler l'ouverture d'une nouvelle salle de restauration. En effet on peut, depuis hier, déjeuner sur la terrasse de la régie du premier étage : vue directe sur le parking, parasols, vins fins et service de qualité.

Ce nouveau service est réservé exclusivement à notre Direction et à ses invités de haut rang. Le personnel salarié est prié de rester derrière les grilles et de continuer son travail. Il est d'ailleurs interdit de lui jeter de la nourriture . Néanmoins, la masse laborieuse remercie la Direction pour les restes qu'elle a généreusement distribués à la cantine, mais que nous n'avons pu consommer, les règles élémentaires d'hygiène concernant la chaîne du froid n'ayant pas été respectées.

Il serait envisagé de construire un accès direct à la terrasse afin d'éviter aux prestigieux invités de croiser les travailleurs.

Une semaine plus tard à Nice, le Directeur souhaitant ardemment "ne plus froisser ses salariés" a préféré faire servir à son Comité de Direction des plateaux traiteurs directement dans la salle de réunion !

Inutile de descendre dans les jardins et encore moins de côtoyer les petites gens à la cantine, et quel gain de productivité pour le Haut Comité de Direction, si souvent en réunion.

**La famille CGT s'agrandit****[LORRAINE]**

L'Esplanade vous annonce la création d'une section du SNJ CGT en Lorraine. Les journalistes de Nancy, Metz, Epinal, Bar le Duc pourront s'adresser à Bruno Gandouly et Mathieu Morel (03.87.20.05.20) à la Locale de Metz.

**Dernière minute****[VANVES]**

Aujourd'hui 2 juillet, la Direction d'IDF bombe le torse. La grève est levée faute de combattants partis en vacances en ce début d'été. Sera-t-elle aussi fière en septembre, quand les salariés, tout aussi bronzés que déterminés, poseront les mêmes revendications ?

## LU DANS LA PRESSE

### Journalisme de 2<sup>de</sup> zone ?

Extrait « La Tribune » du 16 mai 2001, à propos du lancement de TV7 à Bordeaux.

«Signe des temps, au moment du recrutement, de nombreux journalistes d'i-télévision ont déposé leur candidature. L'avenir de la chaîne d'information en continu de Canal Plus paraît, il est vrai, incertain. Alain Pérez (directeur de TV7) n'en a retenu aucune. Il ne veut pas que sa télé devienne la cible des sarcasmes des « Guignols de l'info » qui se sont délectés en épingleant les jeunes collaborateurs d'i-télévision pour les défauts d'éclairage, de cadrage, voire le manque de pertinence de leurs programmes. »

## ■ Quelle dynamique salariale à France 3 ? (suite de la page 1)

Pour la CGT, les réponses ne pourront se limiter à des mesures catégorielles, elle doivent concerner l'ensemble du personnel.

A défaut d'augmentations générales, la direction s'est engagée dans une politique d'individualisation de plus en plus marquée (qui a abouti à la part variable des cadres de direction).

Pourtant il faut bien constater que la productivité à France 3 n'a cessé d'augmenter alors que la part des salaires dans la valeur ajoutée n'a cessé de décroître.

Nous avons augmenté nos programmes, nos investissements, nos diversifications... et cette croissance n'a pas profité à tous les salariés.

Le SNRT CGT a adressé un courrier à l'AESPA (collège employeur) pour l'ouverture d'une négociation sur les salaires (augmentation de la valeur du point d'indice). Il propose en même temps une réflexion sur l'ensemble des grilles pour assurer à tous une réelle progression salariale. Réduction des échelons d'un an, déplafonnement des grilles, relèvement en point d'indice des grilles les plus basses, plancher des échelons à 100 points.

Souvenons-nous que les seules avancées obtenues pendant ces quatre années de glaciation salariale l'ont été par la lutte (rapprochement salarial France 3 / France 2 en décembre 97).

## ■ Lettre aux cadres (suite de la page 1)

Mais la productivité, ce sont aussi les primes d'objectifs pour les cadres. Et l'objectif qui vous est assigné, c'est d'éliminer une grande partie du personnel qui a contribué années après années à construire le succès d'audience et d'estime de France 3.

Souvenez-vous du temps où la flamme régionale n'était veillée que par le personnel de cette chaîne. La direction nationale avait d'autres chats à fouetter que de diriger cette entreprise vers le succès. Pourtant le personnel a tenu la barre, malgré le gros temps.

Notre succès, nous l'avons bâti, notre productivité, nous l'avons démontrée. Vous les cadres étiez-vous motivés par d'insultantes primes d'objectifs? Non. La fierté du travail accompli et la conscience du bien commun étaient sans doute votre moteur.

Depuis la loi audiovisuelle, France Télévision est organisée en holding financière. Cette structure nouvelle a sa propre logique de développement qui redéfinit le rôle de France 3, lui fait perdre son rôle central et son autonomie. La logique de la holding, selon son président, c'est celle du volume d'exposition. Face à l'érosion des chaînes généralistes et pour maintenir sa part globale d'audience, France Télévision doit être présente sur un maximum de supports et dans un maximum de domaines.

Ce point de vue est partagé par l'état qui ne veut pourtant pas assumer l'addition financière de cette stratégie. La mise en œuvre de cette stratégie passe donc obligatoirement par une augmentation de la productivité des sociétés de la holding

et par un redéploiement des programmes. C'est ici qu'intervient France 3, vache à lait du groupe, fournisseur d'images d'info (la matière première payée le moins cher possible) et de main d'œuvre (les 200 journalistes de la chaîne Tout Info et les 120 diffuseurs des 8 chaînes TNR).

Bien sûr les poly activités seront la règle pour la fabrication de l'information et les salariés redéployés ne seront pas remplacés à France 3.

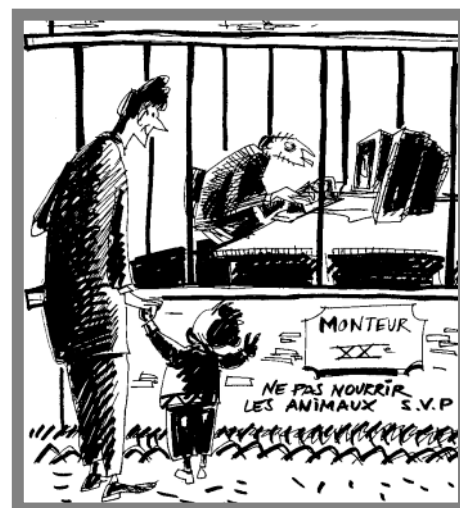
Gageons qu'une fois ces objectifs atteints, il y aura un peignage des effectifs restants pour "mettre en adéquation les moyens avec les objectifs nouveaux".

Nous n'évoquerons pas ici l'activité de production car c'est d'une éradication de cet activité qu'il s'agit. Logique inscrite dans le rapport Le Guen, qui recommande la suppression de la nécessité de distraire dans le triptyque du cahier des charges des chaînes publiques (informer, éduquer, distraire). Ceci pour ne plus concurrencer les sociétés privées qui auront mission de fabriquer les programmes des chaînes de la holding.

Est-ce une fatalité? Sommes-nous condamnés à mourir à petit feu? Une grande partie de la réponse viendra de l'attitude des journalistes et des cadres de France 3.

Messieurs les cadres, nous vous souhaitons compétents, expérimentés, enthousiastes, attachés au destin de cette entreprise. Pour la plupart, vous avez ces qualités. Messieurs les cadres, prenez vos responsabilités sociales: vous n'êtes pas des matons!

Les primes d'objectifs, la part variable,



est-ce une médecine pour notre entreprise publique? On veut vous confisquer une partie de votre salaire pour vous le restituez au gré des objectifs qu'on vous aura assignés. Sachez que même si vous n'atteignez pas ces objectifs immoraux, votre travail a une valeur. Etes-vous d'accord avec ces humiliations, cette infantilisation? Ce n'est pas la guerre sociale que vous souhaitez. Nous non plus.

Méditez cette citation de John Ruskin, essayiste américain:

*"Dans une communauté régie seulement par la loi de l'offre et de la demande, ceux qui sont pauvres sont les grands sages, les oisifs, les insouciantes, les humbles, les méditatifs, les lents, les imaginatifs, les sensibles, les bien informés, les imprévoyants, sans oublier les personnes justes et charitables."*

Même au pays des fonds de pension, le pire n'est jamais certain.

## ■ TNR Ouest : et si la montagne accouchait d'une souris (suite de la p.1)

Le projet de TNR Ouest est d'abord destiné au satellite (TPS ?), son lancement prévu en juin 2001.

Cette nouvelle chaîne comporte une grille de programmes qui n'est pas dépourvue d'intérêt. Derrière les zones d'ombre et les imprécisions se dessine une grille cohérente, à plusieurs entrées, qui s'appuie sur les atouts éditoriaux qui ont fait leurs preuves dans la région.

Depuis, la Vilaine a coulé sous les ponts et le 17 mai dernier, lors du CCE extraordinaire, la direction générale a présenté l'ensemble du projet TNR, qui recouvre donc le projet TNR Ouest. Et là, c'est la douche froide pour les bretons.

La grille de programme qui avait une cohérence « généraliste », est désormais réduite à n'être qu'un simple complément de la chaîne premium. La logique de rediffusion y joue à plein, autour d'une structure d'infos-services et de plateaux pas chers.

Le budget de cette chaîne, jusque là évolutif (entre 50 et 100MF par an) est désormais fixé à 68MF. Le volume d'emplois ramené de 30 à 20. Aucune indication sur l'utilisation des moyens de production intégrés pour la fabrication des programmes.

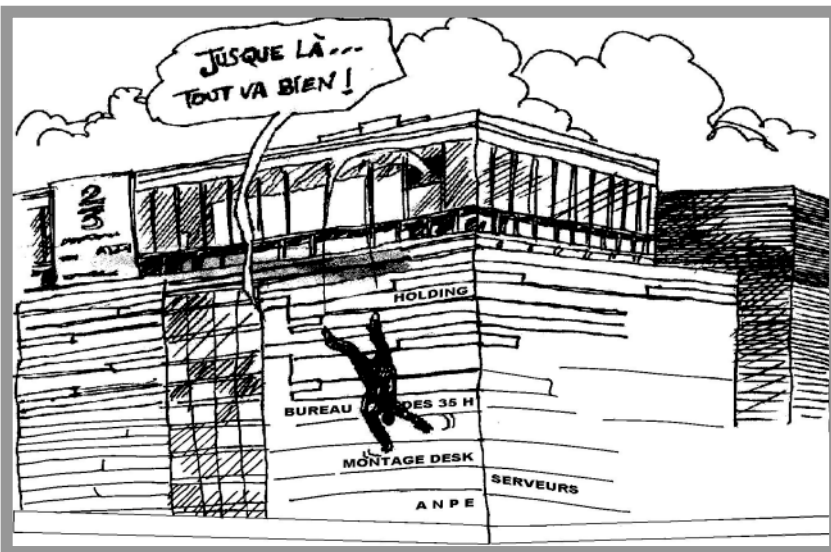
Enfin le lancement ne se ferait pas avant 2003, l'accès au satellite ayant été refusé par la tutelle. Une solution transitoire est recherchée sur le câble ( ce qui en ferait une télévision de ville.)

Alors la montagne accouche-t-elle d'une souris ?

Pour la CGT, ce projet de chaînes numériques est vital pour l'avenir de l'entreprise. Il ne peut être tué dans l'œuf par des considérations purement comptables. Il ne peut se réduire à accommoder les restes de la premium.

Pendant ce temps, TV Breizh prépare sa grille d'été : festival interceltique de Lorient, Vieilles charrues de Carhaix, festival de Crozon, tournoi de foot entre équipes bretonnes.

France 3 Ouest se contentera de flashes d'info...



## Iris en bref

Iris est un programme de communication d'entreprise diffusé en boucle sur le réseau interne du siège.

Iris, ce mois-ci est consacré aux nouveautés du salon du NAB (salon américain d'exposition des nouveautés du matériel audiovisuel)

Résumé de l'action : des serveurs, des serveurs et encore des serveurs. Vous saurez tout sur ce qui peut faciliter la vie du journaliste-caméraman-monteur-mixeur. Même le globe-trotter n'y échappera pas puisqu'il peut "dérusher" sur son portable.

Décidemment, Sony libère le journaliste ! Chapeau Sony !

Patou,



## tu nous fends le cœur

Chère Maman,

*Je t'écris de Marseille où je suis avec 600 de mes camarades cadres supérieurs, réunis pour recevoir la divine parole de notre cher gourou Pflimlin.*

*Non, ne t'inquiète pas, ils ne nous feront pas sauter à l'élastique, ce n'est plus de mon âge ni à la mode.*

*Ne crois pas non plus le journal l'Express qui prétend qu'il est de bon ton de faire les séminaires dans les prisons. Unanimement, nous avons refusé d'aller aux Baumettes car les erreurs judiciaires ça existe, regarde ce pauvre Bernard Tapie. Tout va très bien. La nourriture est très bonne et très chère, mais c'est France 3 qui paye, donc ne m'envoie ni argent, ni colis.*

*Tu sais, mon copain Eric, dont je t'ai beaucoup parlé, n'a pas pu venir à Marseille. Son chef, je crois n'a pas voulu. C'est dommage, on aurait bien ri. C'est un sacré bout en train.*

*On travaille pas trop, on regarde des cassettes très rigolotes. Exemple : comment faire de la télévision sans technicien. Mais tu sais j'ai toujours eu du mal à regarder la télévision sans m'endormir.*

*Malgré tout, j'ai cru comprendre que la fin était triste pour les ouvriers. mais pas pour les cadres dont je suis fier de faire partie. Alors ne t'inquiète pas pour moi.*

*Maintenant il est tard, et je n'ai plus d'encre dans mon stylo France 3 que l'on m'a donné à mon arrivée avec un plan de la ville pour ne pas me perdre le soir si je sors. Je te fais une grosse bise.*

*A toi et à ton chien Rémy.*

*Ton Patou qui t'aime.*

*PS : Tu avais peur de mes voyages en avion quand j'étais à Air France. A France 3, c'est le TGV, il va trop vite et ça me donne mal au cœur.*

## Voisins Voisines

### Illustration de la politique d'abandon des programmes

A France 2, un des six ateliers de production vient d'être supprimé. La raison en est le remplacement des émissions de production par des émissions de flux (vidéo parlote et pots de fleurs) et le développement de l'outil informatique.

La productivité ne débouche pas sur plus de production mais sur moins d'emplois. A méditer pour France 3.

(Suite de l'Esplanade n°9)

## Ce nouveau mode de diffusion réduira l'encombrement du spectre des fréquences hertziennes.

Les fréquences hertziennes sont une ressource rare et sont classées en catégories. Chaque catégorie a une utilisation définie. Il existe un plan de fréquence national et international où chaque utilisateur doit obéir à des règles pour obtenir une autorisation d'émettre. Une fréquence allouée sera définie en fonction de l'usage que l'utilisateur veut en faire. Par exemple il y a les fréquences réservées à la police, à l'aviation, au téléphone etc... Les fréquences dédiées à la télévision sont encadrées dans les bandes de fréquences VHF et UHF.

Les fréquences de télévisions hertziennes sont peu nombreuses et le nombre de chaînes diffusées aujourd'hui en France correspond quasiment aux

possibilités d'accueil existantes. L'intérêt du numérique est de pouvoir émettre plusieurs programmes et activités dans l'espace occupé dans le plan de fréquence par une seule chaîne hertzienne analogique actuelle.

Cela est rendu possible grâce à l'utilisation du DVB terrestre comme mode de codage des signaux à diffuser. Cette technologie fait appel à différentes notions. Une des plus importante est la compression.

## Avec le NTH on pourra diffuser plusieurs programmes numériques dans l'encombrement d'un seul canal de télévision analogique

Dans le domaine de la télévision analogique un canal utilise un espace de 6 Mégahertz, c'est sa bande passante mais on lui alloue 8 Mégahertz pour des raisons techniques. Dans une même zone de diffusion on ne peut pas émettre dans deux canaux successifs pour qu'il

n'y ai pas d'interférences entre les canaux. On n'émet que dans un canal sur trois.

Prenons l'exemple de la région parisienne. Chaque canal de 8 Mégahertz a un numéro. A Paris les canaux 22, 25, 28, 30, 33 sont utilisés pour diffuser TF 1, F2, F3, La 5, M6, ce qui représentent un espace de 5 chaînes. Multiplions ce nombre par 8 Mégahertz de bande passante cela représente 40 Mégahertz d'encombrement. Pour diffuser cette quantité utile on neutralise les canaux 22 à 33 soit 11 canaux, ce qui représente  $11 \times 8 = 88$  Mégahertz. Le rendement est d'environ 45%. (A suivre...)

## Le Baron aurait-il pris sa carte au PS ?

On apprend qu'aux journées de la communication d'Hourtin en août, le baron Sellières sera l'invité de marque. Second rôle dans les P'tits Lu, les Batas, les Michelins, premier rôle dans AOM Air Liberté. Serons-nous les figurants de la prochaine pièce de ce producteur mortifère ?

## ZOOM

Voici quatre extraits d'un interview imaginaire du député Le Guen, rapporteur au nom de la Commission des Finances de l'Economie Générale et du Plan sur la Télévision Numérique Terrestre (\*)

**L'Esplanade : Quel sera l'impact du Numérique terrestre sur le Paf ?**

**Rapporteur Le Guen :** Le calendrier actuel table sur un lancement fin 2002. Personne ou presque dans notre pays ne sait de quoi il retourne alors que cette technologie va profondément modifier le paysage audiovisuel.

**L'Esplanade : Expliquez-nous ce bouleversement ?**

**Rapporteur Le Guen :** Le succès de la TNT n'est pas garanti, loin s'en faut. Sa viabilité économique n'est pas démontrée dans tous les cas de figure. Elle dépend fortement des choix qui seront faits par le CSA mais aussi de la mobilisation des pouvoirs publics dans leur ensemble et de la réaction des opérateurs en place.

**L'Esplanade : Il reste la solution de l'achat d'un décodeur par le public.**

**Rapporteur Le Guen :** S'agissant des décodeurs, la problématique financière est quasiment du même ordre, Le coût minimal de la boîte sera au départ de l'ordre de 1.500 francs prix-usine soit 2.000 francs

prix-public. Il est peu probable que la population consacre spontanément une telle somme pour la réception de la TNT dans ses premières années d'existence. Une proportion importante de la population ne souhaitera pas dépenser un centime pour le passage au numérique terrestre, une autre partie de la population n'en a pas les moyens.

Un grand nombre de gens, hésitants face à la multiplication des offres en matière de télévision, ne veulent pas se rendre prisonniers d'une technologie en réalisant un investissement d'une telle ampleur sans garantie sur son potentiel de développement et sa pérennité.

La décision d'achat d'un décodeur sera difficile à prendre face aux offres marketing du satellite qui reposeraient sur la gratuité apparente de la parabole et du décodeur.

**L'Esplanade : de grandes ambitions donc et pour les programmes ?**

**Rapporteur Le Guen :** Ce projet doit être l'occasion d'entreprendre le rapprochement fonctionnel des rédactions du groupe devant aboutir à leur fusion quasiment totale, à l'exception d'un comité éditorial pour chacune d'elles. Il serait temps d'utiliser le siège commun de France Télévision pour mettre en place une organisation spatiale et fonctionnelle

qui existe déjà dans toutes les télévisions d'information de référence (CNN et BBC notamment), c'est-à-dire un plateau commun (« Hub») constitué du regroupement de l'ensemble des journalistes en « open space » autour du studio et de la régie. Cette organisation a prouvé son efficacité à CNN et à la BBC. Elle permettrait d'augmenter significativement les gains de productivité des rédactions de France Télévision et d'espérer rapprocher leurs indicateurs d'activité de ceux des chaînes comparables.

**L'Esplanade : la mission régionale va être amplifiée donc ?**

**Rapporteur Le Guen :** On peut fixer comme objectif aux chaînes régionales de démarrer avec un budget de 40 millions de francs en moyenne hors diffusion.

A terme, c'est-à-dire lorsque l'initialisation de la TNT le permettra, une ouverture de la publicité télévisée à la distribution devrait permettre d'améliorer l'équation financière des chaînes régionales, même si l'exemple de RTL 9 en Lorraine montre qu'il ne faut pas surévaluer ce gisement de ressources.

(\*) Les extraits de cette ITW sont littéralement repris du rapport Le Guen adopté par l'Assemblée (intégralité de l'ITW : " Dossiers publics France3 \ Organisations syndicales \ CGT ")

### Prévoyance

Le SNRT-CGT et le snj-CGT ont signé l'accord généralisant la prévoyance et la couverture "frais de santé" à tout le personnel, et étendant son ouverture aux cachetiers, pigistes, CDD et retraités.

Obligatoire pour les permanents, familiale (enfants jusqu'à 27 ans), elle garantit 100% du salaire net en cas d'arrêt et améliore les remboursements : soins, médicaments, hospitalisation, prothèses.

D'autres infos vous seront fournies prochainement. Il a fallu dix ans de bataille, mais la ténacité de la CGT et le soutien du personnel ont permis de gagner.

### La CGT France 3 communique

les résultats des élections CE, DP, à la Rédaction Nationale :

En sièges titulaires pour le CE, la CGT obtient 6 élus sur 9. Les résultats sont identiques pour les DP, soit 49% des suffrages.

Le SNRT-CGT remercie les personnels de la Rédaction

**Nationale pour leur civisme.** 63 % de participation à des élections professionnelles, cela doit se souligner.

Nous remercions tous les électeurs qui nous ont apportés leurs suffrages et, selon la formule consacrée : **nous ferons tout pour nous montrer dignes de leur confiance.**

### Du Rififi au CI

Règlement de compte à l'assemblée plénière du CI ORTF du 28 juin dernier. La CFDT qui s'est octroyée tous les postes de responsabilités au bureau lors des Assises de Dourdan vient de se déchirer publiquement. Le trésorier et la secrétaire adjointe (CFDT France 3) ont démissionné avec fracas laissant le secrétaire (CFDT TDF) gérer seul les orientations. Suffit-il de démissionner pour effacer l'ardoise ? La CGT demandera qu'un audit soit réalisé pour connaître la situation réelle du CI. Compte tenu des résultats de cet audit, la CGT prendra ses responsabilités.

### Locales : où sont les rendez-vous de juillet ?

Deux réunions étaient prévues en juillet sur l'application de l'accord de 98 et la situation des secrétaires assistants.

In extremis, la DRH a fixé ces réunions les 30 et 31 juillet.

## Suite de l'interview de Pierre Levy

# CONTRE-CHAMPS

Au sein de la télévision publique, un certain nombre de responsables sont déjà passés à l'ennemi en tentant de brader les repères qui ont structuré les besoins collectifs

### l'Etat se donne-t-il les moyens de sauvegarder cette télévision publique ?

**P.L.** : La réponse est non ; il y a une orientation gouvernementale, antérieure à ce gouvernement, qui n'a plus la volonté de se doter des moyens financiers satisfaisants pour valoriser ce qui devait être un outil au service de la société, de l'information et de l'éducation des citoyens.

L'existence d'une autorité de régulation (le CSA) consacre en quelque sorte le désengagement de la puissance publique. Il s'agit d'une tierce instance censée réguler en dehors de la volonté collective. De plus, cette instance n'est responsable

devant personne puisqu'elle n'est pas élue.

La privatisation de la SFP illustre cette logique de désengagement de l'état et lorsque l'on commence à gangrener, à ouvrir les vannes au privé, le déferlement ne tarde pas.

C'est d'autant plus regrettable qu'il y a en France une grande attente vis à vis d'émissions de qualité, avec des débats politiques, sociaux et culturels qui forgent la vie collective d'un pays.

### Qu'en est-il de la télévision publique chez nos voisins ?

**P.L.** : Dans la plupart des pays européens, historiquement, le service public a structuré le paysage audiovisuel et permis le développement de la télévision ; l'offensive du privé profite de tout ce qui a été engrangé et construit par le public.

Pour les commissions et les gouvernements européens il n'y a aucune raison qu'il y ait des secteurs

sauvegardés ou préservés de la déferlante du privé.

Mais il faut cependant remarquer qu'il y a encore des secteurs publics qui tiennent le coup et notamment les chaînes publiques allemandes comme la ZDF ou des chaînes régionales allemandes avec des programmes de qualité.

En Grande Bretagne aussi, la BBC a su garder les qualités propres à la télévision publique

La redevance en France est la plus basse d'Europe. La redevance est une forme de contribution du citoyen pour le bien commun, en l'occurrence, la Télévision publique.

Il n'y a rien de pire que cette idéologie qui prône la baisse d'impôts (les impôts sont issus de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen selon laquelle chaque citoyen doit être amené à contribuer à hauteur de ses moyens, au bien commun de la République).

**SNRT-CGT SNJ-CGT**

Pièce R210 - 7, Esplanade Henri de France - 75907 PARIS Cedex 15 - Tél. 01.56.22.88.34 Fax 01.56.22.88.47 - [sammut@exchange.france3.fr](mailto:sammut@exchange.france3.fr)

**Fondateur** : Claude Guéneau – **Comité de rédaction** : Michel Barre, Patricia Chalumeau, Marc Chauvelot, Jean-Claude Debard, Gérard Deveix, Eva Fontenay, Daniel Hugon, Marie Jorisse, Charly Kmiotek, Alain Parent, Aline Robel, Maryseult Sammut, Michel Sanchez.